

LES TARIFS MUNICIPAUX 2025-2026



LE QUOTIENT FAMILIAL

La détermination du quotient familial permet de fixer la participation des familles en tenant compte de leurs ressources. Il est appliqué sur les principales prestations de la commune proposées aux habitants :

- Restauration scolaire
- Accueils périscolaires (matin et soir dans les écoles)
- Accueil de Loisirs et Club Ados
- École Municipale de Musique et de Danse
- Portage de repas à domicile
- Sorties, voyages des seniors
- Classes de découvertes

Le quotient familial est calculé à partir de l'année N-2. Pensez à le faire calculer chaque année, avant le 31 juillet.

Le quotient familial (C)

La division des ressources de la famille (A) par la somme des parts (B) permet de déterminer la tranche de ressources qui correspond au quotient familial.

Mode de calcul

$$QF = (A/B)/12$$

Les ressources de la famille (A)

Il s'agit du total des salaires et assimilés avant abattements fiscaux : salaires, pension alimentaire perçue, revenus fonciers, indemnités, allocations familiales, chômage.

Les pensions alimentaires versées sont déduites.

La somme des parts (B)

Le dénominateur du quotient familial est constitué par la somme des parts applicables à chaque membre de la famille :

- 1 pour chacun des deux parents,
- 2 pour le parent d'un foyer monoparental,
- 0,5 pour un enfant à charge (enfant à charge jusqu'à 25 ans s'il ne dispose d'aucun revenu),
- 1 pour deux enfants à charge,
- 1,6 pour trois enfants à charge,
- 0,7 par enfant à charge en plus,
- 1 par personne handicapée au foyer.

**Votre situation change en cours d'année ?
Pensez à faire recalculer votre quotient familial !**

LES TARIFS MUNICIPAUX 2025-2026

Les familles qui n'auront pas fait calculer leur quotient familial ou n'auront pas fourni les documents nécessaires au calcul, se verront appliquer le tarif maximum ples-séen pour l'ensemble des prestations.

Toutefois, vous pourrez faire calculer votre quotient familial à tout moment et celui-ci sera appliqué dès la facture suivante.

Photocopies des pièces à fournir pour l'établissement du Quotient Familial

- Avis d'imposition ou de non-imposition 2024 sur les revenus de 2023 (soit N-2),
- Attestation de paiement (ou de non-paiement) de la Caisse d'Allocations Familiales **de l'année en cours**,
- Certificat de scolarité ou attestation d'inscription à Pôle Emploi de l'année en cours, pour les enfants à charge de 20 à 25 ans,
- Livret de famille (uniquement si modification de la composition de la famille ou pour une première inscription).

Pour les demandeurs d'emploi :

- Dernière notification de décision de Pôle Emploi,
- Trois derniers justificatifs d'indemnités.

À SAVOIR

Tous les ans, **avant le 31 juillet**, les pièces nécessaires au calcul de votre quotient familial sont à transmettre par email à regie@leplessispate.fr.

Ou, à défaut, vous pouvez déposer les photocopies sous enveloppe dans la boîte aux lettres ou à l'accueil de la Mairie en mentionnant «Pièces pour QF». Chacune d'entre elles doit comporter votre numéro de téléphone afin de pouvoir vous joindre si besoin.

Merci de faire calculer votre quotient familial pour la nouvelle année scolaire au plus tard le 20 septembre !



LES TARIFS MUNICIPAUX 2024-2025

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 AOÛT : CCAS

LES TRANCHES DU QUOTIENT FAMILIAL



Tranches de ressources	Tranches QF
0 à 682€	1
683 à 1 091 €	2
1 092 à 1 331 €	3
1 332 à 1 598 €	4
1 599 à 1 933 €	5
1 934 à 2 281 €	6
2 282 à 2 509 €	7
2 510 à 2 961 €	8
2 962 € et +	9

LE PORTAGE DE REPAS

Tranches QF	Part fixe	Part variable	Coût Total
Tranche 1	2,00 €	1,41 €	3,41 €
Tranche 2	2,00 €	1,99 €	3,99 €
Tranche 3	2,00 €	3,35 €	5,35 €
Tranche 4	2,00 €	4,08 €	6,08 €
Tranche 5	2,00 €	4,87 €	6,87 €
Tranche 6	2,00 €	5,68 €	7,68 €
Tranche 7	2,00 €	6,57 €	8,57 €
Tranche 8	2,00 €	7,38 €	9,38 €
Tranche 9	2,00 €	8,18 €	10,18 €

LES TARIFS MUNICIPAUX 2025-2026

LES TRANCHES DU QUOTIENT FAMILIAL À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2025

Tranches de ressources	Tranches QF
0 à 696€	1
697 à 1 113 €	2
1 114 à 1 358 €	3
1 359 à 1 630 €	4
1 631 à 1 972 €	5
1 973 à 2 327 €	6
2 328 à 2 559 €	7
2 560 à 3 020 €	8
3 021 € et +	9

LE PORTAGE DE REPAS À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2025

Tranches QF	Part fixe	Part variable	Coût Total
Tranche 1	2,00 €	1,44 €	3,44 €
Tranche 2	2,00 €	2,03 €	4,03 €
Tranche 3	2,00 €	3,42 €	5,42 €
Tranche 4	2,00 €	4,16 €	6,16 €
Tranche 5	2,00 €	4,97 €	6,97 €
Tranche 6	2,00 €	5,79 €	7,79 €
Tranche 7	2,00 €	6,70 €	8,70 €
Tranche 8	2,00 €	7,53 €	9,53 €
Tranche 9	2,00 €	8,34 €	10,34 €

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Tranches QF	Tarifs 2024/2025
1	1 €
2	2 €
3	2,79 €
4	3,61 €
5	4,39 €
6	4,78 €
7	5,89 €
8	6,31 €
9	7,28 €
Hors commune	8,12 €
Portage	Au quotient
Personnel	2,82 €
Enseignants	4,37 €
Enfants des forains ou des gens du voyage	1 €
Enfant allergique (sans repas)	1,03 €
Repas en dehors des périodes scolaires (pour les moins de 18 ans*)	7,28 €
Repas en dehors des périodes scolaires (pour les plus de 18 ans*)	8,12 €

*Repas servis à l'occasion de stages sportifs, de séminaires ou d'autres manifestations organisées par les associations utilisant les services de restauration communale en dehors des périodes scolaires.

LES TARIFS MUNICIPAUX 2025-2026

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Accueil de Loisirs Sans Hébergement			
Avec repas			
QF	Journée	Matin	Après-midi
T1	5,74 €	5,68 €	5,68 €
T2	6,72 €	6,63 €	6,63 €
T3	7,87 €	7,71 €	7,71 €
T4	9,81 €	9,54 €	9,54 €
T5	12,19 €	11,71 €	11,71 €
T6	12,75 €	12,23 €	12,23 €
T7	15,11 €	14,66 €	14,66 €
T8	15,53 €	15,10 €	15,10 €
T9	18,00 €	17,46 €	17,46 €
HC	24,70 €	24,24 €	24,24 €

Accueil de Loisirs Sans Hébergement			
Avec repas fournis par les familles (P.A.I)			
QF	Journée	Matin	Après-midi
T1	5,55 €	5,50 €	5,50 €
T2	5,75 €	5,67 €	5,67 €
T3	6,13 €	5,97 €	5,97 €
T4	7,24 €	6,97 €	6,97 €
T5	8,85 €	8,35 €	8,35 €
T6	9,01 €	8,50 €	8,50 €
T7	10,26 €	9,80 €	9,80 €
T8	10,27 €	9,81 €	9,81 €
T9	11,75 €	11,19 €	11,19 €
HC	17,64 €	17,17 €	17,17 €

Accueil pré et post-scolaire pour les maternels			
QF	Matin	Soir	
	7h - 8h30	16h30 - 18h	16h30 - 19h
T1	1,16 €	0,86 €	1,50 €
T2	1,28 €	0,91 €	1,61 €
T3	1,74 €	1,28 €	2,25 €
T4	2,03 €	1,50 €	2,70 €
T5	2,32 €	1,74 €	3,07 €
T6	2,49 €	1,87 €	3,20 €
T7	2,77 €	2,03 €	3,48 €
T8	2,97 €	2,19 €	3,61 €
T9	3,25 €	2,37 €	4,00 €
HC	3,71 €	2,77 €	4,70 €

Accueil pré et post-scolaire pour les élémentaires				
QF	Matin	Soir		
	7h 8h30	16h30 18h	18h-19h (accueil après étude)	forfait 16h30 19h
T1	1,16 €	0,86 €	0,86 €	1,50 €
T2	1,28 €	0,91 €	0,91 €	1,61 €
T3	1,74 €	1,28 €	1,28 €	2,25 €
T4	2,03 €	1,50 €	1,50 €	2,70 €
T5	2,32 €	1,74 €	1,74 €	3,07 €
T6	2,49 €	1,87 €	1,87 €	3,20 €
T7	2,77 €	2,03 €	2,03 €	3,48 €
T8	2,97 €	2,19 €	2,19 €	3,61 €
T9	3,25 €	2,37 €	2,37 €	4,00 €
HC	3,71 €	2,77 €	2,77 €	4,70 €

LES TARIFS MUNICIPAUX 2025-2026

LES CLASSES DÉCOUVERTES, ACTIVITÉS CLUB ADOS ET MINI-SÉJOURS ALSH



Classe de découvertes, activités de l'Espace Jeunesse, mini-séjours accueils de loisirs	Taux de participa- tion communale
Tranche 1	75 %
Tranche 2	70 %
Tranche 3	60 %
Tranche 4	55 %
Tranche 5	45 %
Tranche 6	40 %
Tranche 7	35 %
Tranche 8	30 %
Tranche 9	20 %
Hors Commune	0 %

LES ACTIVITÉS SENIORS

Activités seniors	Taux de participa- tion communale
Tranche 1	75 %
Tranche 2	70 %
Tranche 3	60 %
Tranche 4	55 %
Tranche 5	45 %
Tranche 6	40 %
Tranche 7	35 %
Tranche 8	30 %
Tranche 9	20 %
Hors commune et/ou — 65 ans	0 %

LES TARIFS MUNICIPAUX 2025-2026

LA SAISON CULTURELLE

Tarifs des manifestations pour la saison culturelle 2025/2026 :

- 8 € pour les adultes (+ de 25 ans).
- 6 € pour les jeunes de 12 à 25 ans.
- 3 € pour les - de 12 ans

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE MICHEL LEGRAND

Département musique

QF	CURSUS			PRATIQUE AMATEUR*	PRATIQUE COL- LECTIVE SEULE ¹
	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Adolescent / Adulte	
T1	232 €	277 €	305 €	348 €	91 €
T2	283 €	325 €	358 €	441 €	116 €
T3	366 €	418 €	460 €	556 €	150 €
T4	407 €	464 €	511 €	626 €	168 €
T5	446 €	509 €	560 €	742 €	187 €
T6	487 €	556 €	612 €	787 €	203 €
T7	509 €	603 €	663 €	812 €	214 €
T8	546 €	650 €	715 €	834 €	225 €
T9	568 €	706 €	776 €	862 €	237 €
HC	696 €	755 €	830 €	973 €	270€

*La pratique amateur, dès la 1^{ère} année, offre :

- Un cours instrumental de 30 minutes
- Un cours théorique d'une heure
- Un cours de pratique collective (chœur mixte et ensemble instrumental dès que le niveau de l'élève le permettra)

LES TARIFS MUNICIPAUX 2025-2026

Département danse

QF	CURSUS Classique/Modern Jazz			PRATIQUE AMATEUR Ateliers
	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Adolescent/adulte
T1	161 €	209 €	231 €	128 €
T2	203 €	255 €	281 €	161 €
T3	260 €	325 €	358 €	187 €
T4	291 €	361 €	397 €	209 €
T5	320 €	407 €	448 €	232 €
T6	348 €	441 €	485 €	255 €
T7	366 €	464 €	511 €	265 €
T8	381 €	487 €	536 €	270 €
T9	407 €	509 €	560 €	277 €
HC	499 €	626 €	689 €	348 €

Département éveil/initiation musique & danse

QF	Éveil	Initiation 1
T1	46	128
T2	59	161
T3	69	209
T4	81	232
T5	91	255
T6	104	277
T7	116	313
T8	128	336
T9	139	371
HC	150	407

Pour les enfants ayant suivi au moins une année d'éveil et entrant en initiation, il est envisageable, selon la motivation de l'enfant, sa morphologie et l'avis du professeur, de débiter un instrument de musique.

LES TARIFS MUNICIPAUX 2025-2026

Département de pratique vocale

QF	Chœurs*
T1	59 €
T2	69 €
T3	81 €
T4	91 €
T5	104 €
T6	110 €
T7	116 €
T8	122 €
T9	128 €
HC	150 €

Le stretching postural®

QF	Stretching postural®
T1	91 €
T2	116 €
T3	150 €
T4	168 €
T5	187 €
T6	203 €
T7	214 €
T8	225 €
T9	237 €
HC	270 €

*Chœur d'enfants ou chœur mixte


